

La patrie suisse

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **68 (1929)**

Heft 12

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-222483>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

majestueux, vrais rêves posés sur l'eau calme... Mais il en est d'eux comme des humains qu'il vaut mieux voir de loin, de très loin... A les considérer de près, on découvre un bec orange qui s'ouvre pour souffler méchamment, des yeux jaloux, une vraie tête de vipère, triangulaire et bête, et aussi des pattes indolentes qui remuent sans grâce, frôlant le sable du fond pastillé de cailloux blancs.

— C'est le père et la mère ! affirme un gamin. Le père, il ne peut pas voler...

— Le père, il ne vole pas ?... questionne une voix naïve.

— Non !... les pères nagent. Ils ne volent pas... Il n'y a que les mères qui volent...

— Alors pourquoi il a des ailes, le père, s'il ne vole pas ?...

Sans se laisser démonter par cette objection captieuse, le gamin reprend avec plus de force :

— Je te dis : les mères volent ; les pères volent pas... C'est comme ça...

— Ces deux, c'est les jeunes de l'année passée ?...

— Oui !... Ils ont pris le nid pour eux. Ils ont chassé les vieux.

— Et les vieux, où sont-ils ?

— Peuh !... Ils ont été crever par quelque coin... Quand on est vieux !

— Les cygnes, ils mangent du poisson ?

— Sur ! les gros poissons... Et puis les gros poissons mangent les petits et les petits mangent les mouches...

— Et les mouches ?

— Elles mangent les moucheron...

— Et les moucheron ?

— T'inquiète pas !... Ils savent bien trouver ceux qu'ils doivent manger !

Enfants de Lutry, vous êtes magnifiques !... Avant de vivre, vous connaissez la vie !

Le soleil descend pour se percher une seconde sur le dos noir du Jura. Pâle, froide, l'eau s'égaie soudain de larges taches rouges. Parentes des cygnes par la magnificence indolente de leurs lignes, les montagnes de Savoie veillent au-dessus de la brume laiteuse qui monte du lac en longs rubans parallèles... Une barque se hâte, posée sur l'or des flots, car elle sait que l'heure de gloire sera brève et qu'après viendra la nuit.

— Regarde-voir le soleil, crie un des gamins. Il paraît moitié plus gros qu'avant...

A quoi le gosse qui soutenait que « les pères ne volent pas » répond vivement :

— Si j'avais un flobert, je tirerais dessus... Pan !... pan !

B. Vallotton.

Un motif sérieux. — Comment, monsieur Paul, vous allez vous remariar, avec la sœur de votre première femme ?

— Eh oui ! cela vous étonne ?

— Un peu, n'avez-vous pas été bien malheureux avec votre défunte épouse ?

— Oh ! oui, bien assez !

— Alors, comment faites-vous de prendre sa sœur pour la remplacer ? Ne craignez-vous pas une similitude de caractère ?

— Pas autrement ; mais ce qui me décide à marier ma belle-sœur, c'est pour n'avoir qu'une seule belle-mère !

Aux examens de religion. — L'expert : Voyons, mon ami, parle-moi des paraboles.

L'élève : Je peux pas, m'sieu, j'ai jamais fait de géométrie !

COMPTES D'AUTREFOIS

Notes de Jacques Grelin entrepreneur pour les travaux exécutés pendant l'année 1872 dans les différents bâtiments communaux de M.

A Mossieu le Saint Dique de M.

Très honoré Mossieu le Saint Dique, je vous envoie ma note pour les travaux que j'ai fait pour la commune cette année et dont voici le détail :

A l'Hôtel de Ville

Réparé la Justice qui branlait et dérouillé sa balance en or fr. 3.—

Remis une corde à la cloche de l'Hôtel de ville qui était use fr. 2.—

Reverni le buffet du secrétaire municipal qui était sale fr. 1.50

Recloué la caisse à bois de la conciergerie qui était fendue fr. 1.—

Remis une plainte au parquet du tribunal en chêne fr. 4.—

Remis un tapis vert au bureau du Saint Dique qui était gercé fr. 15.—

A l'Eglise

Fait une chape en taule contre le mur du côté du lac qui était toujours humide fr. 160.—

Reverni les heures de l'horloge qu'on ne voyait plus fr. 20.—

Réparé une gouttière sur la tête à l'organiste fr. 4.—

Refait le banc du Conseil de paroisse qui était vermoulu fr. 30.—

Changé les tuyaux du fourneau du côté du marguillier qui fumait pendant le sermon fr. 12.—

Remis une queu en taule au coq en or du clocher qui ne tournait plus et redoré le tout fr. 30.—

Remis des charnières au buffet de la bible qui ne fermait plus fr. 3.—

Raccommodé le banc de l'orgue qui faisait du bruit fr. 2.—

A la Cure

Remis un trou en bois dur aux petits coins du ministre fr. 4.50

Mise une taule à la cheminée du salon du ministre qui fumait fr. 3.—

Débouché le lavoir à madame la ministre qui ne coulait plus et changé sa grille en laiton fr. 6.—

Au collège des garçons

Refait un pupitre pour le régent neuf de la première classe fr. 30.—

Cancelé une fenêtre chez la conciergerie qui amenoit du froid fr. 60.—

Raguillé une cape de cheminée qui était venue en bas par le vent un jour de bise fr. 2.—

Au collège des filles

Réparé une table dans la salle de la régente de se qui avait un pied cassé fr. 7.—

Relevé et recloué le planché de la salle de la maîtresse d'ouvrage qui criait quand on marchait dessus fr. 10.—

Aux abattoirs

Refait une porte au boiton d'un des charcutiers fr. 15.—

Fait une coulisse neuve au local d'abattage des bouchers fr. 140.—

Remis un tablar dans le bureau de l'inspecteur en sapin fr. 10.—

Au cimetière

Refait un abri pour les outils du fossoyeur qui était pourri fr. 90.—

Relevé, reverni et graissé le portail qui traînait et gueulait aux enterrements fr. 6.50

Divers

Réparé et reverni une des échelles des pompiers qui en avait besoin fr. 8.—

Refait deux plots pour un pressoir de la commune en chêne fr. 30.—

Total fr. 713.50

Sauf erreur ou hommicion :

Jacques Grelin

Pour copie conforme :

Pierre Ozair.

La Patrie Suisse. — Les portraits du Dr Gustave Humbert, d'Albert Gampert, notaire ; de M. Robert Juvet ; de l'organiste William Montillet, de Genève ; du major Louis Mouthé ; un portrait-charge de John Petit-Senn, le poète genevois ; les concours nationaux de ski, à Arosa ; le patinage sur le lac de Zurich gelé, le 24 février ; de curieuses vues des lacs de Neuchâtel, de Bienne et de Morat, prises en avion par M. P.-L. Mercanton, professeur, à Lausanne ; le chasseur de chemin de fer de Villars à Bretaye ; une rue à Berne ; un beau paysage tessinois ; un groupe d'armillaires illustrant « La Grande Peur dans la Montagne », de Ramuz. Voilà, rapidement énuméré, tout ce que nous offre le dernier numéro de *La Patrie Suisse*, notre illustré national (No 982, du 6 mars). G. R.

OU LA VANITÉ VA SE NICHER

présent, cela suffit, Justin ! Tu vas nous ruiner avec tes sociétés ! Le facteur a apporté ce matin deux nouveaux remboursements, l'un de la « société des moblots de la mobilisation » et l'autre des « Amis des Beaux Jours ». Il ne se passera bientôt plus de semaine que la poste ne vienne nous réclamer le paiement d'une ou deux cotisations. Et encore, si ces sociétés étaient utiles à quelque chose ! Que peux-tu bien avoir affaire, par exemple avec les moblots de la mobilisation, toi qui n'as jamais fait de service militaire ? Et ces « Amis des Beaux Jours », qu'est-ce que c'est ça pour une singulière engance ? Des hommes, sans doute, qui sont en peine de savoir à quoi ils peuvent passer leur temps et dépenser leur argent.

— Félicie, calme-toi ! Tu sais bien que tant que je vivrai, nous ne manquerons de rien et même après ma mort, il te restera plus que le nécessaire, puisque, avec notre train de vie actuel de petits rentiers, nous n'employons pas même les intérêts de l'héritage de l'oncle Auguste.

— Ce n'est pas une raison pour jeter son argent par la fenêtre. J'aimerais mieux faire chaque année un voyage, une fois en Italie, une autre fois en Egypte, à Constantinople ou en Palestine, que d'aider à entretenir deux ou trois douzaines de sociétés dont tu ne connais pas même tous les membres.

— Quand même, ce que c'est que les femmes ! Elles ne pensent qu'à courir le monde. La Julie a Emile n'a pas eu de paix que son mari ne l'ait menée à Paris. Toi, Félicie, qui vas régulièrement au sermon, n'as tu jamais entendu le pasteur dire qu'il faut savoir penser à la mort pour donner à la vie sa juste valeur et son véritable sens ? Eh bien, je ne fais rien d'autre que de mettre ces exhortations en pratique.

— Justin, les choses sérieuses ne se prêtent pas à la plaisanterie et tes charades, je ne les comprends pas. En quoi, du reste, la mort peut-elle rimer avec la qualité de membre actif ou passif d'une trentaine de sociétés, je te le demande un peu ? Au besoin, s'il ne s'agissait que de l'association des contemporains de 1860, on pourrait peut-être se figurer que chaque année vous avez à cœur de faire l'appel des présents et des définitivement absents, comme aussi de vous rappeler la fuite des années, mais, pour ce qui te concerne si tu continues du pas dont tu y vas, tu seras bientôt membre d'autant de sociétés de contemporains qu'il y a de jours dans l'année. C'est à croire que tu as tous les âges puisque, d'après tes propres dires, tu fais déjà partie des cinq amicales du quartier, de celles des années 1860, 1865, 1868, 1870 et 1871. Pour un commencement, ce n'est pas mal du tout !

— Qu'y a-t-il là de repréhensible ? Ce n'est pas de l'acte de naissance, mais c'est du cœur qui dépend l'âge, rappelle-t-en Félicie ! Toi, quand tu es de bonne humeur, tu as vingt ans de moins que lorsque tu ronchannes. C'est regrettable que dans tes mauvais moments, tu ne te trouves pas devant la glace ; au bout de huit jours, tu auras perdu l'habitude de te fâcher.

— Ah, je comprends maintenant ton besoin d'avoir à ta disposition des « contemporains » de tous les âges ! Quand tu te trouves dans une mauvaise lune, tu vas chez les vieux et lorsque tu es dispos, c'est avec les jeunes que tu fraternises ! Mais, là n'est pas la question. En quoi ton appartenance à tant d'autres sociétés a-t-elle un rapport avec la mort ? C'est ce que j'aimerais savoir.

— Félicie, tu es aussi curieuse que la femme de Loth, à sa sortie de Sodome. Eh bien, puisque tu veux être au courant de tout ce qui se passe et se pense, écoute : Tu te rappelles, sans doute, que, dans le temps, lorsque nous nous sommes retirés des affaires, je t'avais proposé d'aller finir nos jours à Genève, mais tu n'en as rien voulu. « Le pays, c'est le pays », m'as-tu dit, « et j'y reste ». Déjà alors, je pensais à l'heure fatale et je me disais que, suivant les habitudes des Genevois, en étant membre de vingt-deux sociétés — comme c'est le cas ici, — le jour de ma mort